

## Lancement de « Nomades 100 » : 10 centres pour télétravailleurs

Pour faire de l'Orne une terre de télétravail, le Département de l'Orne accompagne la création en trois ans d'une dizaine de centres de télétravail, les « Nomades 100 », exclusivement ouverts aux télétravailleurs (journalistes, graphistes, secrétaires, indépendants ou salariés). Le Département encourage les porteurs de projets publics et privés (communes, intercommunalités, chambres consulaires, entreprises) qui s'engagent à créer ces nouveaux espaces collectifs équipés en très haut débit. Un appel à projets est lancé en ce début d'année. Renseignements : 02 33 81 63 03 – NOMADES100@cg61.fr

## Coup d'accélérateur dans les collèges de l'Orne : quatre chantiers majeurs en 2010

En 2010, le budget d'investissement qui était jusqu'alors alloué aux collèges est doublé pour le porter à 10,6 millions d'euros par an pour les cinq prochaines années. Cette décision majeure fait suite à un état des lieux réalisé durant un an sur l'ensemble des trente et un collèges qui sont à la charge du Conseil général. Elle permettra de répondre aux nouvelles exigences pédagogiques et d'assurer l'accessibilité des établissements à toutes personnes souffrant d'un handicap. Son intention est également de réduire de moitié les consommations énergétiques et d'eau potable, dans le cadre de la politique de développement durable du Département. Quatre collèges vont bénéficier en priorité d'importantes rénovations : le collège Sévigné à Flers, le collège Cassin à Athis-de-l'Orne, le collège Colet à Moulins-la-Marche et le collège Lefavrais à Putanges-Pont-Ecrepin. Leurs travaux vont s'échelonner sur les deux années à venir.



## 2<sup>e</sup> édition de « Pierres en lumières »

Après un premier franc succès l'an passé (13 000 visiteurs), l'événement départemental « Pierres en lumières » revient le 29 mai de 21h

à minuit. Concerts à la bougie, balades contées aux chandelles... révéleront tous les trésors du patrimoine privé ou public ornaï. Avec la volonté de permettre aux Ornaï de porter un nouveau regard sur leur patrimoine, parfois méconnu et qui contribue au rayonnement de l'Orne, l'opération « Pierres en lumières » est une première nationale, un partenariat inédit entre un Conseil général, une Préfecture et la Fondation du patrimoine.

## Inauguration de l'échangeur de desserte du CIRIAM à Caligny

L'aménagement de la RD 962 entre Flers et Condé-sur-Noireau figure parmi les priorités du Département en matière de voirie. Il a été un élément déterminant dans le projet de pôle régional équipementier automobile de Caligny, et donc dans le maintien de l'emploi dans tout le secteur. Lancé en 2001 par le Conseil général de l'Orne et aidé par la Région Basse-Normandie, le projet de l'échangeur de desserte du site du CIRIAM (Campus Industriel de Recherche et d'Innovation Appliquées aux Matériaux) à Caligny est la première réalisation du projet global d'aménagement de la RD 962 entre Flers et Condé-sur-Noireau, visant à relier Flers et Caen par une route à 2x2 voies. Le coût total de la construction de l'échangeur ressort à environ 5,88 millions d'euros. Il sera inauguré le 15 février (au nord du pont de Vère à Montilly-sur-Noireau). Le Département réalise actuellement les études de projet pour la suite de l'aménagement au nord de l'échangeur et jusqu'à la limite départementale, ainsi qu'au sud de l'échangeur jusqu'à Saint-Georges-des-Groseillers.



## Tavidado passe au blog !

Tavidado, vous le connaissez, c'est le webzine des jeunes Ornaï de 11-15 ans lancé par le Conseil général. Avec des infos de proximité (bons plans de sortie, rendez-vous sportifs, projets de jeunes citoyens, zooms sur les métiers...), nos jeunes sont dans leur élément ! Tavidado prend aujourd'hui la forme d'un blog, vecteur d'échanges et de partage. Entrez en contact avec la communauté des jeunes ornaï sur [www.tavidado.orne.fr](http://www.tavidado.orne.fr)



✓ Du 29 janvier au 19 mars  
**Koura – rétrospective**  
Alençon (Hôtel du Département)  
de 9h à 18h30 du lundi au vendredi  
Exposition de peintures.  
Tél. : 02 33 81 60 00

✓ 7 février  
La Ferté-Macé  
(Salle Guy Rossolini)  
**Salon de l'Habitat**  
Tél. : 02 33 14 00 40

de 10h00 à 17h00  
**Comment faire des économies d'énergie ?**  
Informations, conseils et démonstrations de professionnels des économies d'énergie pour améliorer son habitat et réduire ses factures.  
Tél. : 02 14 23 00 19

✓ 6 mars  
Haras-du-Pin  
**La grande parade des étalons**  
Au son des trompes  
Tél. : 02 33 12 16 23

✓ Du 24 février au 1<sup>er</sup> mars  
Argentan (Parc des Expositions)  
**Ornexpo Invité d'honneur « Cuba »**  
Tél. : 02 33 26 23 98

✓ Du 29 mars au 13 juin  
Alençon (Archives départementales)  
de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi, entrée libre  
**L'exploitation des forêts ornaï par le Corps forestier canadien**  
L'incroyable épopée de plusieurs compagnies et détachements du 1<sup>er</sup> district du Corps forestier canadien missionnés durant la Première Guerre mondiale pour exploiter les forêts ornaï : Andaines, Bellême, Ecouves, Gouffern, Saint-Evroult et la Trappe. Exposition conçue par les Archives départementales de l'Orne avec le concours de la Maison de l'émigration française au Canada de Tourouvre et du Centre culturel canadien de Paris, où l'exposition sera ensuite présentée.  
Tél. : 02 33 81 23 00

# TERRITOIRES en actions

JANVIER-FÉVRIER 2010 - N°30

## La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

### en direct



**ALAIN LAMBERT**  
Sénateur,  
Président du Conseil  
général de l'Orne.

### Un budget de transition !

Equilibre. Jamais ce mot n'a autant compté dans l'élaboration du budget prévisionnel de notre département. Face aux nombreuses incertitudes qui nous guettent, l'équilibre était de mise, entre espoir et raison, optimisme et responsabilité ! Au moment où la sphère privée est plongée dans la tourmente, la sphère publique se doit d'être exemplaire dans la maîtrise de ses dépenses, tout en se fixant l'excellence comme objectif et comme signature !

Le budget que nous avons conçu et adopté respecte ce double engagement. Il préserve nos capacités d'investissement, tout en assurant aux Ornaï la stabilité fiscale. Ce budget de transition regarde la réalité et l'avenir bien en face ! Offrir aux Ornaï le service le plus performant au meilleur coût est une préoccupation majeure de tout élu local. Nous y parviendrons en unissant nos forces, en mutualisant nos ressources, en cultivant l'entraide. Sachez que le Conseil général est plus que jamais à vos côtés. J'en veux pour preuve la création d'une cellule d'assistance technique destinée aux Communautés de communes, pour leurs travaux de voirie ou d'assainissement, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. 2010 ouvre une nouvelle ère, celle d'une expertise partagée, accessible, au bénéfice d'une population et de notre territoire.

*Alain Lambert*



### en avant

## Budget 2010, un effort d'investissement (+11%) pour l'avenir des territoires ornaï

**Le maintien de tous les engagements, à commencer par ceux de la solidarité nationale confiée aux Conseils généraux, la priorité donnée aux dépenses de développement et, pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, le maintien des taux d'imposition caractérisent le budget 2010 du Département de l'Orne. Il se signale aussi par un soutien affirmé au développement local : assistance technique et création d'entreprises, modernisation de l'agriculture, accompagnement de la filière équine, schéma départemental des TIC, élargissement de l'aide au patrimoine des communes...**

### A lire en pages 2 à 4



# Budget 2010

## Un effort d'investissement (+11%) pour l'avenir des territoires ornaï

Entre conséquences du contexte économique espérées et réformes fiscales, le budget 2010 du Conseil général est logiquement un budget de transition. La rigueur budgétaire et comptable est présente, plus que jamais, mais la volonté d'investir aussi. L'engagement de solidarité envers les Ornaï et les territoires ne se dément pas. Après un point sur le contexte et les priorités de l'élaboration de ce budget, avec Gilles de Courson, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général, nous revenons sur les actions et les initiatives qui intéressent directement les communes et les intercommunalités.

### INTERCOMMUNALITÉ

#### Une assistance technique départementale pour la voirie et l'assainissement

Traditionnellement, pour les travaux d'assainissement et de voirie notamment, les Communautés de communes avaient recours à l'expertise et l'ingénierie des services déconcentrés de l'Etat (DDE, DDAF). La possibilité d'accès à ces prestations se réduisant considérablement, les Communautés de communes rencontrent des difficultés pour trouver ces compétences à des coûts compatibles avec leurs moyens et avec toutes les garanties nécessaires.

Parce que les projets des structures intercommunales valorisent le territoire ornaï, le Département a créé une cellule d'assistance technique qui peut assurer, au nom des communautés de communes, des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou à maîtrise d'œuvre. Ce service sera facturé au prix coûtant.

La mise en place de cette assistance, qui fait de l'Orne un département pionnier en la matière, est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Elle fera l'objet du prochain numéro de « Territoires en Actions » (mars – avril 2010).

### PATRIMOINE LOCAL

#### L'aide départementale élargie

Chaque conseiller municipal connaît le poids de l'entretien du patrimoine religieux, notamment des églises paroissiales, et de

l'ensemble du patrimoine local, dans le budget des petites communes. Deux nouvelles mesures contenues dans le budget 2010 élargissent le cadre du soutien financier accordé par le Conseil général. Celui-ci doublait jusqu'ici la contribution de la Fondation du Patrimoine, dans la limite de 20% des travaux et de 20 000 euros sur dix ans.

A partir de ce budget 2010 :

- le plafond de subvention de 20 000 euros est provisoirement supprimé,
- l'aide est élargie à la restauration du patrimoine protégé non-religieux.

### AGRICULTURE

#### Moderniser, installer, développer

A l'heure où la profession agricole connaît un revenu en forte baisse et où ses filières les plus importantes sont confrontées à des crises structurelles et/ou conjoncturelles, le Département réaffirme dans l'action son soutien à l'agriculture ornaï.

La priorité, à travers une large batterie d'aides, est de favoriser la performance économique des exploitations et l'installation des jeunes. C'est pourquoi l'accompagnement des jeunes agriculteurs, d'une part, la modernisation des bâtiments d'élevage, d'autre part, sont les postes les plus importants de ce budget. Une attention est portée aux actions environnementales : lutte contre l'érosion des sols, réduction des pesticides et phytosanitaires.

Autre priorité, l'action sanitaire et la lutte contre les maladies animales qui fragilisent immédiatement (mévente) et durablement (génétique, reproduction) la rentabilité des élevages. Comme chaque année, le Département subventionne la Chambre d'agriculture, les organisations professionnelles, les concours et comices. Au total, ce sont trois millions d'euros qui seront injectés cette année dans l'agriculture ornaï.

### Avec la filière équine

Galop, trot, concours, loisirs, tourisme, élevage, sélection : la filière équine est un secteur économique fort et porteur dans l'Orne. C'est aussi un élément majeur de la promotion du département. L'ensemble des aides et projets atteindront 800 000 euros en 2010.

### ROUTES

#### Les priorités du Plan Routier Ornaï (PRO) réactualisées



Le budget 2010 intègre l'actualisation du PRO décidée lors de la session précédente du Conseil général. Parmi les principaux investissements routiers de l'année : le début de l'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 entre Argentan et Flers, le contournement nord de Sées, le barreau RD 932 – RD 14 à Gacé, pour la connexion avec l'échangeur de l'A 28, le lancement de la déviation de Saint-Hilaire-sur-Risle (RD 926), facilitant la liaison L'Aigle-Argentan, la fin de la modernisation de la RD 21, entre Domfront et la Ferrière-aux-Etangs.

### Accélérer les travaux sur la RN 12

La route Nonancourt – Dreux est commune aux RN 12 et 154. L'Etat a lancé un débat public sur la possible mise en concession autoroutière de la RN 154 et donc de ce tronçon stratégique entre Paris et l'Orne. Invité à se prononcer, le Conseil général de l'Orne soutient ce projet, seule solution permettant l'aménagement de l'itinéraire dans un délai raisonnable.

### ET AUSSI

**Le développement économique** – 7,7 millions d'euros peuvent être mobilisés pour accompagner les projets, soutenir les installations, les transmissions ou les reprises d'entreprise, le développement des entreprises existantes, soutenir les actions des filières et des organisations professionnelles, subventionner les filières de formation en lien avec les besoins des entreprises locales.

**RSA, accompagnement renforcé et aide à la mobilité** – Les allocataires du Revenu de solidarité active, notamment ceux des secteurs ruraux, rencontrent souvent des problèmes de mobilité dans leur parcours d'insertion. Le nouveau pacte territorial pour l'insertion adopté par le Conseil général prévoit un accompagnement renforcé des allocataires et un appel à projets pour améliorer leur mobilité.

**Améliorer l'offre de logement social** – Tout en réaffirmant ses priorités dans ce domaine (aménagements dans les centres des bourgs et politique en faveur des familles), le Conseil général s'engage dans les rénovations de petits logements urbains pour les jeunes travailleurs en formation.

**Les travaux accélérés dans les collèges** – Un effort particulier est porté sur la rénovation des collèges en doublant le budget qui atteint 10 millions d'euros par an. Trois priorités dans ces programmes : répondre aux nouvelles exigences pédagogiques, assurer l'accessibilité des personnes en situation de handicap, réduire de moitié les consommations énergétiques et d'eau potable.

### QUESTIONS

## « Sans optimisme béat, ni fatalisme »



**GILLES DE COURSON,**  
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL,  
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DU THEIL-SUR-HUISNE.

#### Le contexte économique et les réformes publiques ont-elles des incidences sur ce budget ?

Ce budget 2010 est un budget de transition

parce qu'il aurait été imprudent de se lancer dans de nouveaux projets à long terme compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'organisation et les recettes de notre institution dans les années à venir. 2011 marquera en effet la nouvelle affectation des ressources entre les différents niveaux de collectivités territoriales. Mais une collectivité qui baisse les bras et n'investit plus est une collectivité qui se meurt. Notre budget est volontariste et solidaire. Sans optimisme béat, mais sans fatalisme, il accompagne les Ornaï dans l'intégralité de nos compétences légales ou choisies. Ce budget fait la part belle à l'investissement parce que notre gestion passée et notre dette modérée nous y autorisent. Et nous savons que nous avons encore et toujours des marges de progrès.

#### Peut-on progresser encore dans la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes ?

Nous avons tenu à maintenir, cette année encore, une non augmentation des taux d'imposition. Cela illustre bien l'esprit de responsabilité dans lequel nous avons

préparé ce budget. Nous pensons d'abord à la maîtrise des dépenses : c'est une obsession au Conseil général de l'Orne depuis 18 ans... Avec le temps, cette démarche a montré toute son efficacité. Elle se traduit par des actions très concrètes : une revue des dépenses ligne à ligne, un contrôle permanent de la situation financière, l'application de la LOLF dans sa logique « programmes - missions - indicateurs de performances. » Ainsi appliquée, la LOLF est en même temps un outil de gestion et de management, et j'ajouterai, de transparence. Notre politique de développement durable, ambitieuse, sera, à terme, génératrice d'économies.

#### Quelles sont les priorités de ce budget ?

Il confirme notre première mission qui est la solidarité, solidarité humaine bien sûr avec le vaste domaine de l'action sociale, mais aussi solidarité avec les territoires que nous continuons à accompagner au travers de nos politiques d'aide. Nous sommes très présents auprès des communes et des structures intercommunales. Nous avons choisi de continuer nos investissements vers les secteurs clés du développement de notre économie, ceux qui nous aideront demain à apporter aux Ornaï les services et les emplois dont ils ont besoin. Nous en parlons abondamment dans ce nouveau numéro de Territoires en Actions.

## En chiffres

- Le budget 2010 du Département s'établit à 362,2 millions d'euros, soit une progression de 6,64%.
- L'auto-financement s'élève à 23,9 millions d'euros.
- Les dépenses réelles d'investissement progressent de 11,6% par rapport au budget primitif 2009.
- Les dépenses de solidarité nationale (action sanitaire et sociale), soit 145 millions d'euros, continuent d'augmenter (+6,07%).
- L'apport de la fiscalité : 35% des recettes de fonctionnement.
- Le poids de l'endettement : 83 millions d'euros, soit 284 euros par habitant en 2010 (moyenne nationale 2008 : près de 400 euros).

- 26 millions d'euros pour l'amélioration des axes routiers.
- 7,8 millions d'euros pour les actions liées à l'eau et à l'assainissement dans les communes et les intercommunalités.
- 10,6 millions d'euros pour la rénovation des collèges.
- 7,7 millions d'euros pour soutenir les installations et les reprises d'entreprises ; 3,5 millions d'euros pour les développements d'entreprise.
- 3 millions d'euros pour l'agriculture et notamment pour les actions de diversification et de modernisation.
- 800 000 euros accompagnent la filière équine.



A la loupe

# Les évolutions de la mission sanitaire et sociale du Conseil général

La mission sanitaire et sociale du Département, c'est son action de solidarité auprès des habitants les plus défavorisés ou touchés par la dépendance ou le handicap. Exposer les chiffres de cette mission, c'est observer les évolutions sociales et culturelles. C'est aussi mesurer la constante augmentation des moyens nécessaires.

145 730 180 euros pour financer cette mission sanitaire et sociale, cela représente la moitié des dépenses de fonctionnement du budget départemental. C'est une augmentation brute de 6,08% par rapport à 2009, de 1,78% après encaissement des recettes.

S'y ajoute la masse salariale du personnel affecté : environ 19 millions d'euros.

**Enfance et famille :** une prévision de progression de 4,28% caractérise le budget de prise en charge d'enfants en famille d'accueil ou en établissement (total 27,31 millions d'euros).

**Handicap et dépendance :** C'est un budget global de 78,37 millions d'euros qui progresse de manière différenciée (+3,44% au total).

Si le budget des personnes âgées aidées à domicile est stable en 2009, (19,74 millions d'euros pour 4 035 bénéficiaires en septembre 2009), celui des personnes âgées en établissement progresse de 3,62% (23,76

millions d'euros). Le coût de la dépendance pris en charge en établissement augmente en moyenne de 5%.

L'aide sociale du Département pour les personnes âgées ne pouvant assumer tout ou partie du coût de leur hébergement (hors dépendance et dépenses médicales) touche 976 personnes (en progression de près de 10%). Le programme pluriannuel d'aide à la rénovation des EHPAD\* est doté de 3,5 millions d'euros chaque année.

L'aide à domicile pour les personnes handicapées progresse très fortement (+32,82%), atteignant 11,84 millions d'euros, du fait de la montée en charge de la prestation compensatoire du handicap, perçue par 493 personnes (+144) en septembre 2009, dont le coût augmente cette année de 85%.

Les crédits sont en augmentation plus modérée pour les établissements hébergeant des personnes handicapées (+2,6%), pour un total de plus de 23 millions d'euros.

\* Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

### Insertion

Le nombre d'allocataires du RSA (ex-RMI et « travailleurs pauvres ») est passé de 4 188 fin mai, au moment de l'instauration du RSA, à 6 194 à la fin octobre 2009. La prévision de dépenses est en augmentation de 19,68%, atteignant 26 millions d'euros.

Cette augmentation s'explique d'un côté par l'intégration des bénéficiaires d'une Allocation Parent Isolé (API) et par l'extension du RSA aux « travailleurs pauvres ».

Le coût des dispositifs d'insertion (nouveau pacte territorial) approche les 6 millions d'euros.

### Les aides au logement

Destinées aux personnes à faibles ressources, elles sont estimées à 1,41 million d'euros (+16,42%) en fonctionnement (aides directes) et 2,12 millions d'euros en investissement pour soutenir les programmes des bailleurs publics et privés.

### Santé publique

964 590 euros sont nécessaires pour les actions de dépistage et de prévention du cancer et des maladies sexuellement transmissibles.

## ■ « L'insertion, une démarche collective »



**JEAN-PIERRE BLOUET**, CONSEILLER GÉNÉRAL DE JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, (VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'HABITAT)

« Plus que jamais en 2010 l'action sociale du Département doit jouer son rôle de bouclier pour protéger les Ornaïs des conséquences les plus dramatiques d'un contexte économique difficile et de la forte augmentation du chômage. Pour cela, le Conseil général devra fédérer, à travers le Pacte territorial d'insertion, les efforts de l'ensemble des partenaires concernés, pour que l'insertion ne soit pas qu'un mot commode, une coquille vide ou un simple concept marketing ! L'insertion, ce sont avant tout des femmes et des hommes qu'il faut accompagner efficacement sur le chemin de l'emploi et de la confiance ! L'insertion, si elle est une mission essentielle du Conseil général, nous la voyons surtout comme une démarche collective, comme un partenariat avec les acteurs institutionnels et économiques de notre territoire. »

# Un schéma de cohérence départementale pour les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Depuis plusieurs années, le Département a multiplié initiatives et investissements pour que les TIC soient accessibles à la grande majorité des Ornais. Il est nécessaire aujourd'hui de mieux coordonner l'existant et surtout de regarder plus loin parce que ces techniques évoluent.

Rapidement, le Conseil général a investi pour rendre éligibles au haut débit numérique et à la téléphonie mobile les territoires dont la densité de population était insuffisante pour l'intérêt commercial des fournisseurs d'accès Internet et des opérateurs de téléphonie mobile. Depuis 2003, les investissements du Département ont permis une large couverture du territoire :

- l'équipement ADSL des répartiteurs téléphoniques (Charte Département innovant avec France Telecom) et les émetteurs Wimax pour le haut débit numérique,
- la construction de 28 pylônes (17 par le Département, 11 par les opérateurs) pour couvrir la plus grande partie des zones d'ombre en téléphonie mobile.

Ces technologies ont aussi leurs limites (contraintes du relief, des distances). C'est pourquoi, les prolongements des plans « Orne téléphonie mobile pour tous » et « Orne Internet haut débit pour tous » s'attachent à parachever la couverture du territoire ornaï. Des équipements supplémen-



taires ont été réalisés, d'autres le seront encore en 2010 pour la téléphonie mobile.

En 2008, le Conseil général décidait d'accompagner de façon volontariste (participation financière aux frais d'équipement) les Ornais ne pouvant pas recevoir le haut débit par l'ADSL et souhaitant y accéder par le satellite. 1 900 familles ont ainsi été subventionnées. Les NRAZO (nœuds de raccordement des abonnés en zone d'ombre) apportent une

autre solution filaire pour les habitants trop éloignés d'un central téléphonique moderne. Pour aller plus loin, préparer l'avenir et notamment l'accès au très haut débit, le Conseil général a décidé de mettre en œuvre un schéma départemental de cohérence des TIC. Il a pour ambition de bâtir un scénario de développement, d'accroître la couverture départementale géographique et en qualité, de tenir compte à la fois des équipements techniques et des services apportés aux utilisateurs, mais aussi de rendre plus lisible la politique TIC du Département (aux yeux des utilisateurs comme des investisseurs).

Les infrastructures nécessaires au très haut débit et notamment les réseaux de fibre optique, les nouvelles générations d'Internet mobile (3G+), l'aménagement des points hauts sont quelques exemples des dossiers à ouvrir. L'Orne a choisi de le faire de façon concertée, coordonnée, dans le cadre d'un nouveau schéma départemental, pour que toutes les initiatives et leurs financements soient optimisés.



**Le 29 janvier dernier, le Conseil général a lancé l'opération Nomades100 dont l'objectif est d'accompagner la création de dix centres de télétravail dans l'Orne, d'ici trois ans (lire l'article sur lancement de l'opération « Nomades100 » dans la rubrique pour info.**